

Le gouvernement colombien et l'ELN font état de progrès dans les pourparlers de paix



La Havane, 27 février, (RHC)- Les équipes négociatrices du gouvernement colombien et de l'ELN, Armée de Libération Nationale, organisation de guérilla, ont fait état, cette fin de semaine, des progrès réalisés lors du second cycle des conversations de paix.

Les deux parties ont souligné à Mexico qu'elles se sont mises d'accord sur des questions sans lesquelles il est impossible de développer ce processus de paix avec clarté et fermeté. Parmi ceux-ci, ils ont souligné la qualification juridique de l'ELN comme organisation rebelle politique armée avec laquelle le gouvernement mène des négociations de paix.

Le gouvernement colombien et l'organisation de guérilla ont également convenu des termes de référence qui régiront le Groupe de pays d'accompagnement, de soutien et de coopération pour ce processus de paix. Ils ont également approuvé le rapport de la Commission humanitaire qui a visité la zone de Bajo Calima et Medio San Juan, et décidé d'assumer les responsabilités de chacune des parties afin de garantir la continuité de cet objectif humanitaire.

Les équipes négociatrices ont également abordé les plaintes présentées par les deux délégations concernant les violations des droits de l'homme et les infractions au droit international humanitaire qui ont eu lieu sur le territoire colombien.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/315000-le-gouvernement-colombien-et-le-ln-font-etat-de-progres-dans-les-pourparlers-de-paix>



Radio Habana Cuba